

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N^o 4998/43

Objet:

10

Annexe

Expédié le

29 / 3 1904

A Monsieur
chez M. Bloekens
50. Rue du Porcquet

Nous avons l'honneur de vous faire
connaître que la résolution de la Com-
mission Directrice n'a pas été favorable
à l'acquisition, pour les collections de
l'Etat, du Tableau
qui fait l'objet de votre
lettre du 25^e

Cet ouvrage que nous tenons,
Monsieur, à votre disposition, pourra
être retiré au Palais des Beaux-Arts,
rue du Musée, N^o 9, contre la remise
d'un récépissé.

Veuillez agréer, M. Monsieur,
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,
Le Secrétaire,

10

ENTRÉE ET ENREGISTRÉE
le 21 Mars 1904
Sous le n°

Brusselles, le 25 Mars 1904.
M

Monsieur le Président et membre
de la commission du Musée.

Je me permets de vous soumettre
un tableau représentant la
confiance du peintre Anversois
Van Lierne de 1843, ce tableau
a été exposé il y a cinquante ans
au Musée des beaux arts d'
Anvers, et a obtenu le 1^{er} Prix.
et je désire le vendre au Musée
Je l'ai fait expertiser et
après avoir vu et il est authentique
Je prie Monsieur le Président
que je voudrais avoir remis de
cinq mille francs car je crois
qu'il est digne d'être au Musée

En vous remerciant d'avance
Monsieur le Président, agréer
mes salutations les plus distinguées.

M. Vanhede

Quant mes parents me donna
une si bonne nouvelle je suis fier
d'avoir un si bon avocat M.
Felixens Rue du Dosquet 50
qui se chargera de me le remettre
V.H.